

Communiqué de presse

L'AG de la Banque WIR donne son feu vert sur tous les points à l'ordre du jour

L'assemblée générale de la Banque WIR soc. coopérative a largement approuvé la distribution d'un dividende de 10.25 francs proposée par le conseil d'administration. Aucun point à l'ordre du jour n'a été contesté et aucune proposition n'a été soumise à la discussion.

Bâle, 29 mai 2020 | L'édition de cette année de l'assemblée générale de la Banque WIR soc. coopérative entrera dans l'histoire comme ayant eu lieu – en vertu de l'ordonnance adoptée le 16 mars 2020 par le Conseil fédéral – par écrit (art. 6a ordonnance COVID-19).

Comme cela a été communiqué dès la mi-février, la Banque WIR a enregistré au cours de l'exercice écoulé une hausse du volume des crédits, des dépôts de la clientèle et du bénéfice. Lors de l'assemblée générale écrite, les coopératrices et coopérateurs ont approuvé le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels, qui font ressortir un bénéfice de 14,2 millions de francs. Une nette majorité a donné décharge au conseil d'administration et au directoire.

L'assemblée générale a également approuvé la distribution du bénéfice et le dividende proposés par le conseil d'administration: la distribution de 10.25 francs par part ordinaire prend la forme d'un dividende optionnel («dividende réinvesti» ou versement en espèces) et correspond à un rendement de 2,8% sur la base du cours de clôture de l'exercice de 2019. Les bailleurs de fonds qui optent pour la variante avec réinvestissement ont droit à une nouvelle part ordinaire par tranche de 348.50 francs de dividende (cours actuel: 387 francs). La distribution est exonérée d'impôt si les parts ordinaires sont détenues dans le patrimoine privé.

Cette phase de turbulences suscitées par le coronavirus met en évidence l'importance particulière des petites et moyennes entreprises pour la Suisse et son économie, déclare Bruno Stiegeler, le CEO de la banque. «Subitement, de nombreuses sociétés ont dû miser plus fortement sur des sous-traitants locaux et régionaux. Heureusement, nos PME sont parvenues à combler ces lacunes avec rapidité et flexibilité. J'espère que ce retour à l'industrie locale se poursuivra sur le long terme et que nous serons moins tributaires de l'étranger à l'avenir.»

La présidente du conseil d'administration Karin Zahnd Cadoux et B. Stiegeler ont déjà exprimé dans la rétrospective de l'exercice présentée dans le rapport de gestion leur conviction que le système WIR, l'un des piliers de la banque, constitue une sorte de ligne de défense par rapport aux grands groupes suisses et étrangers. Ils se sont réjouis de constater que les jeunes entrepreneurs du pays s'intéressent davantage aux solutions durables 100% suisses pour la promotion des PME. «WIR apporte des avantages aux PME – et c'est précisément pour cette raison que nous restons fidèles à notre monnaie complémentaire», tel est le message clair de K. Zahnd Cadoux et de B. Stiegeler.

Interlocuteur pour toute question:

Volker Strohm Responsable Corporate Communication | Porte-parole medien@wir.ch T 061 277 92 27

Banque WIR soc. coopérative Auberg 1 4002 Bâle T 0800 947 948 info@wir.ch



www.wir.ch